



Thiers Dore  
et Montagne  
L'INTERCO

RELEVÉ DE DECISIONS (RD) BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DU 11 DECEMBRE 2018

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Présents : Tony BERNARD, Michel GONIN, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Claude NOWOTNY (*départ 13h45*), Christiane SAMSON, Serge PERCHE, Bernard GARCIA, Pierre ROZE, Daniel BERTHUCAT, Jean-Pierre DUBOST, Claude GOUILLON-CHENOT.

Absents excusés : Abdelhraman MEFTAH, Philippe OSSEDAT, Jean-François DELAIRE, Ludovic COMBE, Martine MUNOZ, Marie-Noëlle BONNARD.

Maires présents : Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE.

**1) CONVENTIONNEMENT AVEC LA FAL POUR LA GESTION DE L'ALSH EMILE ZOLA DE JANVIER A AOUT 2019 (I)**

A l'origine, il a été proposé de proroger de 8 mois le marché avec l'association. La Ville de Thiers avait été sollicitée pour proroger avant la date de fin du marché (31/12/2018), sachant que par transfert de compétence, la continuité du marché, par substitution, aurait échu à TDM au 01/01/2019.

Cependant, la Ville de Thiers ne souhaite pas proroger et laisse le soin à Thiers Dore et Montagne (TDM) de mettre en concurrence et d'assurer elle-même la prorogation.

Décision du Bureau Communautaire : Approbation.

**2) ADHÉSION A L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS EN CHARGE DU SPORT (ANDES)**

Il est proposé l'adhésion, sachant que, cette association permet d'accompagner fortement les demandes de subvention que nous pourrions faire.

Décision du Bureau Communautaire : Approbation.

**3) MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) (I)**

Echange autour des Maison de Services au Public (MSAP).

Le 6 décembre, une conférence des maires, dans le cadre du Pays, a eu lieu pour faire état des MSAP existantes et des services présents sur le territoire.

Sont joints au Relevé de Décisions (RD) du Bureau Communautaire 2 documents :

- Un compte rendu de réunion à laquelle participait Christiane SAMSON.
- Un document issu du groupe de travail « Maison de Services au Public (MSAP) »

Un site à consulter : [msap.fr](http://msap.fr)

#### **4) PROJET DE VENTE DES TERRAINS A L'ADAPEI (D)**

Daniel BERTHUCAT rappelle sa position.

La question est posée sur le prix du M2 et la localisation du terrain sur la parcelle.

Daniel BERTHUCAT rappelle l'historique de la fixation des prix.

Une révision des prix est prévue à un prochain Bureau Communautaire, à partir des prix de la dernière délibération.

Il est proposé un prix préférentiel de 12€ du M<sup>2</sup>. Le prix général devrait être autour de 15€ du M<sup>2</sup>.

**Décision du Bureau Communautaire** : Approbation.

#### **5) GEMAPI : EXERCICE DE LA COMPÉTENCE : DÉLÉGATION AU PARC LIVRADOIS-FOREZ SUR LE BASSIN VERSANT DE LA DORE ET CONVENTIONNEMENT AVEC VICHY COMMUNAUTÉ (D)**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes est compétente en matière de GEMAPI.

Le 2 octobre 2018, le syndicat mixte du Parc a modifié ses statuts pour lui permettre d'assurer l'animation du Contrat territorial Dore et d'exercer la compétence GEMAPI sur le bassin versant de la Dore au 1er janvier 2019.

Suite à des observations de la Préfecture du Puy-de-Dôme, concernant la modification des statuts du syndicat mixte du Parc, pour la création de l'objet « Gestion du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » (comprenant les items de la compétence GEMAPI , et les missions hors GEMAPI dont l'animation), le Parc a procédé à une nouvelle modification lors du comité syndical ce jeudi 06 décembre, précisant les modalités de gouvernance avec la création d'une formation des modalités de décisions spécifiques ce nouvel objet.

Pour information, vous trouverez ci-joint la version actualisée des statuts avec le rapport présenté en séance ce 06 décembre et adoptés à l'unanimité.

**en rouge : modifications approuvées par délibération du comité syndical le 02 octobre 2018**

**en vert : modifications proposées suite aux observations de la Préfecture du Puy-de-Dôme par courrier reçu le 03 décembre 2018**

**Décision du Bureau Communautaire** : Approbation.



## 6) ÉTAT DU DIAGNOSTIC ENTRETIEN ET ATSEM (I)

Présentation d'un premier document relatif à la mission des ATSEM et à la fonction « entretien ».

## 7) QUESTIONS DIVERSES

- Réunions des maires qui ont une fanfare sur leur territoire.  
Y-aurait-il une ambition de Thiers Dore et Montagne (TDM) de favoriser la pratique de la musique amateur ?  
Plusieurs enjeux de mutualisation existent.  
Un appel à contribution (Thiers Dore et Montagne (TDM) et les communes) pourrait-il financer durablement un poste de coordination ?  
Il est proposé de travailler des hypothèses et que les communes puissent réfléchir à cette éventualité à leur échelle.
- Assemblée générale du Syndicat informatique. Perspective de reprise de l'activité et du personnel au 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- Organisation d'une réunion sur le SPANC. Serge PERCHE souhaite connaître la décision du Bureau Communautaire sur les 15€/an. Quand cela démarre-t-on ?  
Pour cela, il a été demandé de faire l'état des soldes prévisionnels des budgets communaux.

